



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 11 mai 2026

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_083BIS-DE



Objet : Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des marais du littoral charentais - Désignation de délégués

Numéro de délibération : CC2026_083

L'an deux mille vingt-six, le onze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 5 mai 2026, s'est réuni en séance plénière à la Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOIN, Alain BILLAUD, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Christine VERNON, Gilles VANNER, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Pierre GABRIELLI, Stéphanie GRIMAUD, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Jérôme CAILLAUD, Marie-Noëlle SURAUD, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Philippe HARMEGNIES, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jacques TROUVAT, Didier BOREL, Pascal SAGY, Mathieu RENDU, Henri AUGER, Laurent BOUILLE, Emmanuelle CAIVEAU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Stéphane GIRAUDEAU, Thierry ADONIS, Nadine BRUN, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Frédéric PINSONNEAU, Kévin NICOLAS, Daniel DARDILLAT, Ludmina DEPREZ, Clément PIOCHAUD, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Frédéric MICHEAU, Sylvain MARCHAL, Olivier FOUCHE, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Sylvie SABOUREAU, Patrick BOUILLON, Frédéric EMARD, Jacques TORCHEUX, Valérie FLOCH-RUJU, Pierre DENECHERE, Bruno POMMIER, Thierry GIRAUD, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Françoise MESNARD, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Annie POINOT-RIVIERE, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Annie PEROCHON, Frédéric BRUNETEAU, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Francette GUICHARD, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Pierre TEXIER, François PASQUET, Didier DAUNIZEAU, Gilles BELON, Fabrice RENAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Julien GOURRAUD, Patrice FOUCHER, Suzette MOREAU, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :

François ROUSSELOT donne pouvoir à Yves-François SCARINGELLA
Rachel DRON donne pouvoir à Sylvain MARCHAL
Gérard BIELKA donne pouvoir à Annie PEROCHON
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Erwan CHARLES donne pouvoir à Guillaume BORDRON
Jean-Claude GODINEAU donne pouvoir à Sylviane DORNAT
Antony MATTIUZZO donne pouvoir à Jean-Luc PATCINA

Absents :

Jean-Luc JOUVE, Thierry BROSSARD, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Bruno MAPAL,
Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Philippe MERCIER, Hervé DE LARQUIER

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 136
Quorum : 69
Présents : 119
Votants : 127
Pouvoirs : 8

Publication (affichage) ou notification du :

Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des charentais - Désignation de délégués

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 19/05/2026

ID : 017-200041689-20260511-CC2026_083BIS-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5721-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes ;

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L. 333-1 et suivants relatifs aux Parcs naturels régionaux ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 portant création du Syndicat mixte ouvert de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais à compter du 1er janvier 2026 ;

Vu les statuts du syndicat mixte ;

Madame la présidente rappelle à l'assemblée que, par arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2025, le **Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais** a été officiellement créé à compter du 1er janvier 2026.

Ce syndicat mixte constitue l'outil juridique et opérationnel chargé de conduire la phase de préfiguration du futur Parc naturel régional.

Il réunit :

- les communes membres situées dans le périmètre d'étude,
- les Etablissements publics de coopération intercommunale concernés,
- le département de la Charente-Maritime,
- la région Nouvelle-Aquitaine.

La communauté de communes a adhéré au syndicat mixte par délibération en 2025.

Suite au renouvellement des conseils communautaires intervenu en 2026, il appartient désormais au conseil communautaire de procéder à la désignation de ses représentants au sein du comité syndical.

Madame la présidente rappelle que, conformément aux statuts du syndicat mixte de préfiguration :

- la communauté de communes des Vals de Saintonge dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant ;
- les représentants désignés ne peuvent pas être également représentants titulaires ou suppléants d'une des communes membres au sein du même syndicat mixte (Bords, Saint-Savinien, le Mung).

Sur proposition de la présidente, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas procéder à un vote à bulletin secret pour la désignation des représentants de Vals de Saintonge Communauté auprès du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- de désigner, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais,

Délégué titulaire	Délégué suppléant
Sylvain ALBRECHT	Pierre GABRIELLI

- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 127
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 12 mai 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD

